

## 1. IDENTIFICATION

<b>Nom du produit</b>	Spic and Span® Nettoyant désinfectant tout usage et pour vitres en vaporisateur - Prêt-a-utiliser
<b>Code(s) du produit</b>	3-00
<b>Identificateur de produit</b>	92157794_PROF_NG
<b>Type de produit</b>	Produit fini - Professionnel
<b>Utilisation recommandée</b>	Désinfectant.
<b>Restrictions d'utilisation</b>	Utilisez seulement comme dirigé sur l'étiquette.
<b>Fabricant</b>	The Procter & Gamble Company 1 P&G Plaza Cincinnati, Ohio 45202  Procter & Gamble Inc. P.O. Box 355, Station A Toronto, ON M5W 1C5
<b>Courriel</b>	pgsds.im@pg.com
<b>Numéro d'appel d'urgence</b>	Transport (24 Heure) CHEMTREC - 1-800-424-9300 (États-Unis / Canada) or 1-703-527-3887 Mexique sans frais dans la campagne: 01-800-681-9531

## 2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Ce produit est classifié sous 29CFR 1910.1200 (d) et le Règlement Canadien sur les Produits Dangereux comme suit:

Non classé. Cette matière n'est pas considérée comme dangereuse selon Hazard Communication Standard (la norme sur la communication des renseignements à l'égard des matières dangereuses) d'OSHA (29 CFR 1910.1200).

<b>Mentions de danger</b>	Aucun
<b>Pictogrammes de danger</b>	Aucun
<b>Conseils de prudence</b>	Aucun
<b>Conseils de prudence - Réponse</b>	Aucun
<b>Conseils de prudence - Entreposage</b>	Aucun
<b>Conseils de prudence - Élimination</b>	Aucun.

## 3. COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

Les ingrédients sont répertoriés selon 29CFR 1910.1200 Annexe D et l' Règlement Canadien sur les Produits Dangereux

Nom chimique	Synonymes	Secret commercial	CAS No.	% en poids
Butoxydiglycol	Butoxydiglycol	Oui	112-34-5	0.5 - 1.5

**Renseignements complémentaires** Concentrations réelles retenues à titre de secret d'affaires conformément à la HPR Canadienne

#### 4. PREMIERS SOINS

##### Description des premiers soins

**Contact avec les yeux** Rincer abondamment à l'eau. Obtenir immédiatement des soins médicaux si l'irritation persiste.

**Contact avec la peau** Rincer abondamment à l'eau. Appeler un médecin si l'irritation évolue et persiste.

**Ingestion** Boire un ou deux verres d'eau. NE PAS faire vomir. Obtenir immédiatement des soins médicaux si des symptômes apparaissent.

**Inhalation** Amener la victime à l'air libre. Si les symptômes persistent, appeler un médecin.

##### Mention de la nécessité d'une prise en charge médicale immédiate ou d'un traitement spécial

**Notes au médecin** Traiter en fonction des symptômes.

#### 5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

**Moyens d'extinction appropriés** Poudre chimique sèche, CO2, mousse antialcool ou eau pulvérisée. Produit chimique. Mousse antialcool.

**Moyens d'extinction inappropriés** Aucun.

**Danger particulier** Aucun connu.

**Équipement de protection particulier pour les pompiers** Comme avec tout incendie, porter un appareil respiratoire autonome à demande de pression, MSHA/NIOSH (homologué ou équivalent) et une tenue de protection complète.

**Dispositions particulières** Aucun.

#### 6. MESURES À PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTAL

##### Précautions individuelles, équipements de protection et procédures d'urgence

**Précautions personnelles** Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Éviter tout contact avec les yeux, la peau ou les vêtements.

**Conseils pour les services d'intervention d'urgence** Utiliser l'équipement de protection individuelle requis.

**Précautions relatives à l'environnement** Ne pas laisser pénétrer dans les voies d'eau  
Ne pas rejeter le produit dans les étendues d'eau naturelles sans prétraitement ou dilution adéquate

##### Méthodes et matériaux pour le confinement et le nettoyage

**Méthodes de confinement** Absorber avec de la terre, du sable ou autre produit non combustible et transférer dans des contenants pour une élimination ultérieure. Empêcher le produit de pénétrer dans les

drains. Empêcher d'autres fuites ou déversements lorsqu'il est possible de le faire en toute sécurité.

**Méthodes de nettoyage**

Contenir un déversement, recueillir ensuite avec un matériau absorbant non combustible (par ex., sable, terre, terre de diatomées, vermiculite) et placer dans un contenant pour élimination selon les règlements locaux et nationaux (voir la section 13).

**7. MANUTENTION ET STOCKAGE**

**Précautions relatives à la sûreté en matière de manutention**

**Conseils sur la manutention sécuritaire**

Utiliser l'équipement de protection individuelle requis. Garder le contenant fermé lorsqu'il n'est pas utilisé. Ne jamais réintroduire le produit déversé dans son récipient d'origine en vue d'une réutilisation. Conserver hors de la portée des enfants.

**Conditions de sûreté en matière de stockage, y compris les incompatibilités**

**Conditions d'entreposage**

Conserver les récipients bien fermés dans un endroit sec et bien ventilé.

**Produits incompatibles**

Aucun connu.

**8. CONTRÔLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE**

**Paramètres de contrôle**

**Directives relatives à l'exposition**

Nom chimique	CAS No.	ACGIH TLV	OSHA PEL	Limites d'exposition
Butoxydiglycol	112-34-5	TWA: 10 ppm inhalable fraction and vapor		

Nom chimique	CAS No.	Alberta	Québec	Ontario TWAEV	Colombie-Britannique
Butoxydiglycol	112-34-5			TWA: 10 ppm	

Pas de lignes directrices d'exposition pertinentes pour d'autres ingrédients

**Contrôles techniques appropriés**

**Mesures techniques**

**Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:**  
S'assurer une ventilation adéquate

**Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):**  
Lorsque cela est raisonnablement faisable, la ventilation doit se faire par aspiration aux postes de travail et il doit y avoir une extraction générale convenable

**Équipement de protection individuelle**

**Protection des yeux**

**Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:**  
Aucun équipement de protection particulier requis

**Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):**  
Utilisez des lunettes de protection

**Protection des mains**

**Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:**  
Aucun équipement de protection particulier requis

**Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):**  
Gants de protection

**Protection de la peau et du corps** **Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:**  
Aucun équipement de protection particulier requis

**Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):**  
Porter un vêtement de protection approprié

**Protection respiratoire** **Emplacements de Distribution, en Milieu de Travail et les Ménages:**  
Aucun équipement de protection particulier requis

**Usine de Produits (nécessaire au produit-usine de production SEULEMENT):**  
Lorsque la ventilation du local est insuffisante, porter un équipement de protection  
respiratoire

## 9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

<b>État physique</b>	Liquide	
<b>Aspect</b>	bleu clair	
<b>Odeur</b>	parfumé	
<b>Seuil olfactif</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Propriété</b>	<b>Valeurs</b>	<b>Remarques</b>
<b>pH</b>	10.8	
<b>Point de fusion / point de congélation</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Point initial d'ébullition et plage d'ébullition</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Point d'éclair</b>	93.5 °C / 200.3 °F	vase clos.
<b>Taux d'évaporation</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Inflammabilité</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Limites d'inflammabilité dans l'air</b>		
<b>Limite supérieure d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Limite inférieure d'inflammabilité ou d'explosivité</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Pression de vapeur</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Densité de vapeur relative</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Densité relative</b>	1.00	
<b>Solubilité dans l'eau</b>	100%	
<b>Coefficient de partage</b>	Aucun renseignement disponible	
<b>Température d'auto-inflammation</b>	Aucun renseignement disponible	.
<b>Température de décomposition</b>	Aucun renseignement disponible	.
<b>Viscosité</b>	< 10 cps	

## 10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

<b>Réactivité</b>	Aucun dans des conditions normales d'utilisation.
<b>Stabilité</b>	Stable dans des conditions normales.
<b>Polymérisation dangereuse</b>	Une polymérisation dangereuse ne se produira pas.
<b>Réactions dangereuses</b>	Aucun dans des conditions normales de traitement.
<b>Conditions à éviter</b>	Aucun dans des conditions normales de traitement.
<b>Matières incompatibles</b>	Aucun en particulier.

**Produits de décomposition dangereux** Aucun dans des conditions normales d'utilisation.

## 11. DONNÉES TOXICOLOGIQUES

### Renseignements sur le produit

#### Informations sur les voies d'exposition probables

**Inhalation** Aucun effet connu.  
**Contact avec la peau** Aucun effet connu.  
**Ingestion** Aucun effet connu.  
**Contact avec les yeux** Aucun effet connu.

#### Effets retardés et immédiats et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

**Toxicité aiguë** Aucun effet connu.  
**Corrosion cutanée/irritation cutanée** Aucun effet connu.  
**Lésions oculaires graves/irritation oculaire** Aucun effet connu.  
**Sensibilisation de la peau** Aucun effet connu.  
**Sensibilisation des voies respiratoires** Aucun effet connu.  
**Mutagénicité sur les cellules germinales** Aucun effet connu.  
**Toxicité pour la reproduction** Aucun effet connu.  
**Toxicité pour le développement** Aucun effet connu.  
**STOT - exposition unique** Aucun effet connu.  
**STOT - exposition répétée** Aucun effet connu.  
**Danger par aspiration** Aucun effet connu.  
**Cancérogénicité** Aucun effet connu.

### Renseignements sur les composants

Nom chimique	CAS No.	DL50 par voie orale	DL50 par voie cutanée	CL50 par inhalation
Butoxydiglycol	112-34-5	5530 mg/kg (RAT)	2764 mg/kg (RABBIT)	30 mg/L (RAT)

## 12. DONNÉES ÉCOLOGIQUES

### écotoxicité

Le produit ne devrait pas être dangereuse pour l'environnement.

**Persistance et dégradation** Aucun renseignement disponible.  
**Potentiel de bioaccumulation** Aucun renseignement disponible.  
**Mobilité** Aucun renseignement disponible.  
**Autres effets nocifs** Aucun renseignement disponible.

## 13. CONSIDÉRATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

### Disposal methods

**Déchets de résidus/produits inutilisés** L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et locales.  
**Emballage contaminé** L'élimination doit être conforme aux lois et aux réglementations régionales, nationales et

locales.

Codes Californie déchets dangereux 331  
(non-ménage de réglage)

## 14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

**DOT** Non réglementé

**IMDG** Non réglementé

**IATA** Non réglementé

## 15. INFORMATIONS SUR LE RÉGLEMENTATION

### RÈGLEMENTS FÉDÉRAUX AMÉRICAINS

#### **SARA 313**

Section 313 du titre III de la loi du Superfund Amendments and Reauthorization Act de 1986 (SARA). Ce produit contient un ou des produits chimiques soumis aux exigences en matière de rapport de la Loi et du titre 40 du Code of Federal Regulations, Part 372

#### **CERCLA**

Comme il est expédié, ce produit ne contient aucune substance réglementée comme une substance dangereuse en vertu de CERCLA (Comprehensive environmental response compensation and Liability Act) (40 CFR 302) ou de SARA (Superfund Amendments and Reauthorization Act) (40 CFR 355). Il peut exister des exigences particulières en matière de déclaration au niveau local, régional ou provincial pour des rejets de ce produit.

#### **Loi sur la lutte contre la pollution atmosphérique, Section 112, Polluants atmosphériques dangereux (HAP) (voir 40 CFR 61)**

Ce produit contient la substance suivante (s) qui sont soit considérés comme des polluants atmosphériques dangereux (PAD) ou de COV par la Loi sur la qualité de l'air:

#### **Loi sur la qualité de l'eau**

Ce produit ne contient aucune substance polluante réglementée en vertu de la loi sur la qualité de l'eau (Clean Water Act) (40 CFR 122.21 et 40 CFR 122.42) :

#### **FIFRA**

Ce produit chimique est un produit de pesticide homologué par l'Environmental Protection Agency des États-Unis et est assujettie à certaines exigences en matière d'étiquetage en vertu de la loi fédérale sur les pesticides. Ces exigences diffèrent des critères de classification et renseignements sur les risques nécessaires pour SDS, et pour les étiquettes en milieu de travail de produits chimiques non-pesticides. L'information risque exigée sur l'étiquette des pesticides est reproduit ci-dessous. L'étiquette du produit comporte les autres informations importantes, y compris le mode d'emploi.

Numéro d'enregistrement 6836-245-3573

ATTENTION

Cause une irritation modérée des yeux

#### **Réglementations des Etats**

#### **Proposition 65 de la Californie**

Ce produit n'est pas assujéti à l'avertissement d'étiquetage en vertu de la Californie Proposition 65.

### Inventaires internationaux

#### **ÉTATS-UNIS**

Tous les composants ajoutés intentionnellement de ce produit (s) sont répertoriés dans l'inventaire TSCA des États-Unis

#### **Canada**

Ce produit est en conformité avec la LCPE pour l'importation par P&G

#### Légende

**TSCA** - États-Unis - Section 8 (b) de l'inventaire TSCA (loi réglementant les substances toxiques)

**LCPE** - Loi canadienne sur la protection de l'environnement

## 16. AUTRES INFORMATIONS

#### HMIS

Risques pour la santé	1
Inflammabilité	1
Dangers physiques	1

#### NFPA

Risques pour la santé	1
Inflammabilité	1
Instabilité	1

**Date d'émission :** 15-janv.-2015

**Date de révision** 27-mars-2024

#### **Avis de non-responsabilité.**

À notre connaissance et selon nos renseignements et notre opinion à la date de publication de cette fiche signalétique, les renseignements fournis dans cette dernière sont exacts. Les renseignements donnés sont conçus uniquement comme un guide pour la manipulation, l'utilisation, le traitement, l'entreposage, le transport, l'élimination et le rejet sécuritaires du produit et ne doivent pas être considérés comme une garantie ou une norme de qualité. Les renseignements sont liés uniquement au produit particulier indiqué et peuvent ne pas être valides pour un tel produit utilisé en association avec toute autre substance ou dans tout autre procédé, sauf si indiqué dans le texte

**Fin de la fiche signalétique**